



Compte rendu de la réunion du quartier Bois du Commandeur / Herran 26/04/2018

M. le Maire présente les objectifs et l'ordre du jour de la réunion. Il fait le point sur ce qui s'est passé dans le village ces deux années écoulées. Il rappelle que depuis le 1er janvier 2017, nous faisons partie d'une grande agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées dont l'objectif est essentiellement le développement économique : rassembler pour éviter les effets de concurrence.

La revitalisation du centre bourg suit son cours avec la rénovation de la maison Rouède (1,9 millions d'euros et 600 000 de subvention) qui abritera des commerces et des logements, ainsi qu'une maison du Patrimoine. La municipalité a également acquis le restaurant « Les Platanes » (600 000 euros et 100 000 de subvention) pour en relancer l'activité. Le bâtiment de la Poste est aussi en cours d'achat (103 000 €) pour permettre le maintien de l'activité postale. Tous ces investissements permettent des recettes de fonctionnement (loyers), ce qui nous rend moins dépendants des dotations de l'Etat et contribue à laisser une situation saine pour les équipes à venir. En effet, depuis 2012, il n'y a pas eu de recours à l'emprunt et notre capacité de désendettement est de 3 ans, ce qui est très bas.

La fiscalité communale ne sera pas non plus augmentée. L'augmentation naturelle des bases plus une augmentation des entreprises dans les zones d'activité dynamiques d'Ibos suffisent à couvrir les dépenses d'investissement.

Mme Deutsch, Adjointe à la Démocratie Participative, fait le bilan des deux années écoulées d'abord pour la démocratie participative puis pour le quartier.

• **Démocratie participative :**

Des réunions de quartiers ont eu lieu dans tous les quartiers et la périodicité de 2 ans se met en place.

Un compte rendu de ces réunions est disponible sur le site de la Ville, ainsi qu'un tableau de suivi des demandes. En effet, plusieurs questions soulevées lors des réunions ne peuvent pas avoir une réponse immédiate, soit par manque d'informations techniques, soit parce qu'elles nécessitent une inscription au budget pour l'année suivante. Le tableau permet de suivre l'état d'avancement de la réponse.

Il y a également eu 4 réunions spécifiques de projets. Ces réunions consistent à présenter un projet (en général lors de la réhabilitation d'une rue) aux riverains dans lequel subsistent des options qui sont décidées en concertation avec les riverains lors de cette réunion.

Enfin, le Conseil Municipal des Enfants a été renouvelé en octobre 2016 et a continué à développer des projets soutenus par la Mairie, comme une collecte alimentaire à destination d'associations caritatives ou dernièrement l'organisation de visites de la Collégiale lors des Journées du Patrimoine, en collaboration avec l'association Demain la Collégiale. Le Conseil Municipal des Enfants sera renouvelé en octobre 2018.

En ce qui concerne les demandes principales du quartier Bois du Commandeur Herran faites lors de la dernière réunion de quartier :

- embellissement du nouveau rond-point : fait
- problème de circulation rue du Vignemale : le policier municipal s'est rendu sur place, une flèche au sol a été rajoutée. Pas de panneau pour indiquer le passage piéton : il n'y en a pas dans le village
- demande de remise en peinture de l'abri bus du Herran : fait
- panneau pour indiquer la voie cyclable du chemin d'Ours
Pour les autres demandes, on se référera au tableau de suivi.
De façon plus générale, sur le quartier Bois du Commandeur / Herran, la Mairie a procédé aux travaux suivants :
- rue du Herran : installation d'une 3e table de pique-nique, 7 tontes par an
- rues Bois du Commandeur/Baraque/Vignemale : réparation de voirie, plantations de vivaces, 5 tontes par an
- chemin d'Ours : réparations multiples des barrières en bois

Et pour les deux ans à venir ?

Le quartier Bois du Commandeur Herran a bénéficié de nombreuses réhabilitations ces dernières années, il n'est donc pas prévu dans les deux à venir de gros projets structurants, mais plutôt une maintenance attentive de l'existant pour garder les bénéfices des investissements faits.

Pour ce qui concerne la démocratie participative, il est proposé aux habitants de devenir acteurs de leur quartier. La Municipalité leur propose de monter leurs propres projets. En fonction du nombre d'habitants concernés et de l'intérêt pour le quartier, la municipalité les aidera à les réaliser soit par une aide financière, soit par une aide logistique.

Il s'agit pour la Mairie de soutenir des initiatives citoyennes qui contribueront à ce que les habitants s'approprient un peu plus leur quartier.

Donc concrètement, comment ça se passe ? Si certains habitants avec leurs voisins, avec leurs amis, ont un projet, ils font une petite description de leur projet à l'attention de M. le Maire, avec le nombre d'habitants concernés, l'intérêt pour le quartier et les besoins pour la mise en oeuvre.

Quelques exemples pour illustrer le propos :

- création d'une balade historique avec pose de panneaux
- boîtes à échanges (livres, graines, meubles...)
- tableau d'échange de service
- etc.

Après cette introduction, les habitants sont invités à poser leurs questions :

Rue de la Baraque : pas de trottoir, peu d'éclairage. Où en est le projet de traversée de la départementale pour régler le problème d'inondation ? Quid des trous dans la voirie ? Entretien des mauvaises herbes.

Il y a beaucoup moins de passage dans la rue de la Baraque que dans la rue du Bois du Commandeur. Les travaux de voirie sont onéreux et la priorité est donc donnée aux rues qui ont beaucoup de passage et qui sont terminées (ce qui n'est pas le cas de la rue de la Baraque). En ce qui concerne l'éclairage : il respecte les normes d'espacement et de luminosité.

Le projet de traversée de la départementale a été pour l'instant abandonné du fait de la non participation du Département aux frais des travaux : la Municipalité portera cette demande auprès du SMEAVEO, le syndicat qui s'occupe des eaux pluviales.

Pour ce qui est de la voirie, la rue de la Baraque fait partie du même programme d'entretien que les autres rues d'Ibos (50 000 €/an) : les trous ont donc été rebouchés cette année. Mais cela ne les empêche pas de réapparaître.

Pour les mauvaises herbes, nous n'avons plus le droit d'utiliser les produits phytosanitaires. La rue de la Baraque sera signalée aux Ateliers pour qu'ils passent plus souvent.

Rue du 8 mai, Chemin d'Ours : problème de la vitesse des voitures. Demande de cédez le passage aux angles La Poste et Saint-Marc, retour du radar pédagogique, un panneau pour rappeler la priorité à droite, 2 bites supplémentaires à l'endroit du rétrécissement près de l'école. Problème du cerclage autour des bouches d'égout qui ne tiennent pas.

Le radar pédagogique installé l'année dernière montrait que dans 80 % des cas les voitures roulaient à moins de 40 km/h. Problème du ressenti. On va remettre le radar pédagogique.

Pour les bouches d'égout, la Mairie transmettra au SMEAVEO qui gère le réseau d'assainissement.

Rond-point du Herran : problème de visibilité quand on sort du Chemin d'Ours avec les véhicules qui arrivent du Méridien. Mettre un miroir ?

Pas de miroir : la sécurité routière proscrit ce genre d'aménagement qui est trompeur pour évaluer les distances.

Quartier Vignemale : un cheminement piétons s'est créé naturellement pour aller au Méridien le long des champs. Est-il possible de le pérenniser, voire de l'aménager pour qu'il puisse aussi servir pour les vélos ?

La municipalité a déjà remis en état un cheminement piétons qui avait disparu : le chemin des Mouraillettes, mais c'est beaucoup plus facile quand la Mairie est propriétaire du terrain, sinon c'est selon la bonne volonté du propriétaire. La municipalité fera les démarches auprès du propriétaire privé.

Impasse de Bernis : quelle projection pour l'avenir ?

A terme, l'impasse rejoindra la rue du Bois du Commandeur, mais ce n'est pas dans un avenir proche.

Parking devant la Bianave : il est en pente et quand il pleut beaucoup l'eau stagne contre l'habitation ; quand il y a affluence les voitures se garent contre l'habitation ; la lumière fait que des joueurs de pétanque s'attardent très tard dans la nuit ; le container à verre est souvent mal utilisé et déborde régulièrement.

Les Ateliers viendront vérifier l'état du puisard.

Rue du Herran : sécurité des piétons qui se rendent chez le kiné.

Installer un cheminement piétons le long de chez Pécassou ? Non c'est trop étroit.

Fibre : l'installation de la fibre est prévue à Ibos pour fin 2019.

Stationnement devant la garderie : installer un « bise et hop » ?

Non : le « bise et hop » suppose une dépose rapide or les enfants qui vont à la maternelle ne peuvent pas être juste déposés, ils sont accompagnés, cela implique donc un stationnement. Le stationnement est interdit dans cette rue pour garantir la sécurité des parents et des enfants qui se rendent à pied à la maternelle ou la garderie.

Quelques éléments de calendrier :

8 mai : commémoration de l'armistice de 1945

9 mai : concert à la collégiale : maîtrise Chalonnaise Saint-Charles (chœur d'enfants)

16 mai : Enedis procède à une maintenance des réseaux ce qui entraînera des coupures d'électricité au Chemin d'Ours et rue de Bernis

25 mai : fête des écoles

26 mai : printemps du Pouey : les habitants du quartier Le Pouey invitent tous les Iboscéens à venir partager un repas

La benne à déchets verts est en place depuis début avril.

La réunion s'achève.

M. le Maire invite l'ensemble des participants à partager le verre de l'amitié.